

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf juin, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de ses délibérations sous la présidence de Madame SARDIN Sylvie, Maire de Le Minihic Sur Rance

Date de convocation :
22 juin 2023

Nombres de membres :
En exercice : 15
Présents : 9
Procurations : 6
Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance :
Laurence HOUZE ROZE

Etaient présents : Mme ALLEE Patricia, M. DOUET Christophe, M. DUVAL Jean-Marc, M. HENRY Marc, Mme HERGNO Eliane, Mme HOUZE-ROZE Laurence, Mme LE BOUHELLEC-SEVIN Hélène, M. ROBIN Réginald, Mme SARDIN Sylvie,

Absents excusés : Mme BOULANGER Vanessa, donnant pouvoir à Mme SARDIN
M. DABROWSKI Matthieu, donnant pouvoir à Mme ALLEE Patricia
M. DULOMPONT Jérôme, donnant pouvoir à
Mme LHOTELIER Christelle donnant pouvoir à HERGNO Eliane
Mme LEPOIZAT Catherine donnant pouvoir à Mme HOUZE ROZE Laurence
M. TURMEL Daniel, donnant pouvoir à M. DUVAL

Absents :

Délibération n° 2023 44 : Autoriser le Maire à déposer une demande de subvention au titre du FNADT pour les travaux de la boulangerie et de la poste

Le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

Les actions éligibles au FNADT sont notamment :

- Les actions qui concourent à accroître l'attractivité des territoires : programmes visant à assurer une meilleure préservation des milieux naturels et des ressources ou à favoriser la mise en valeur du patrimoine naturel, social ou culturel ; grands équipements et actions permettant d'améliorer les services aux populations et aux entreprises ;

La commune de Le Minihic Sur Rance souhaite proposer un dossier qui rentre dans les actions éligibles :

- Les travaux de rénovation et d'extension de la boulangerie et de la poste

Il convient de solliciter l'Etat pour une demande de subvention pour le projet proposé pour un montant de **100 000 €**

Le financement du projet est défini comme ci-dessous :

Collectivité : LE MINIHIK SUR RANCE				
Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Rénovation - extension - mise aux normes ERP et rénovation énergétique de la boulangerie et de la poste				
Coût estimatif de l'opération Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
études	FP Architecture	81 700,00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
diagnostic avant démolition		2 100,00 €		
géomètre bornage		2 736,00 €		
Etude thermique		1 200,00 €		
Bureau de contrôle		6 020,00 €		
Etude de sol		1 500,00 €		
SPS		4 277,00 €		
Sous-total MOE/Études		99 533,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Démolitions		24 000,00 €		
Terrassements		13 800,00 €		
Neuf : extension fournil/boulangerie/poste		213 200,00 €		
Rénovation fournil, boulangerie, poste, locaux annexes		311 500,00 €		
Rénovation logements à l'étage	à charge du bailleur social			
Extérieurs		57 800,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		620 300,00 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		719 833,00 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR		acquis	120 000,00 €	30,00%
DSIL		sollicité	216 585,00 €	30,09%
FNADT		sollicité	100 000,00 €	13,89%
Autres aide État	ANCT	sollicité	50 000,00 €	6,95%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques		Taux de financement public		486 585,00 €
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt		233 248,00 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage			233 248,00 €	32,40%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			719 833,00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de rénovation et extension de la boulangerie et de la poste



- **SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention d'un montant de **100 000 €** au titre du FNADT pour financer la réalisation du projet de rénovation et extension de la boulangerie et de la poste.
- **DIT QUE** les crédits sont inscrits en recettes au budget de la commune.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Pour extrait conforme,
Le Minihic sur Rance, le 30 juin 2023
Le Maire, Sylvie SARDIN